

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : Départ samedi 11 février à **6h45 place de la mairie.**
Retour : samedi 18 février vers **20h00 place de la mairie.**

Le séjour de vacances est accessible aux jeunes de 8 à 17 ans habitant la commune de La Chaussée Saint-Victor ou fréquentant l'école de la commune avec une capacité d'accueil de 28 places pour les 8-11 ans (avec une priorité pour les CM2) et de 12 places pour les 12-17 ans.

↳ Lieu : **CHATEL**

↳ Hébergement : Centre de vacances « l'Ourson ».

↳ Places disponibles : **28 places pour les 8-11 ans.**
12 places pour les 12-17 ans.

↳ Tarif : En fonction du quotient familial (voir au dos).

Ce tarif comprend :

- *Déplacement en autocar*
- *Hébergement en pension complète*
- *Forfait de ski et location du matériel (chaussures, ski, casque)*
- *Ski ou luge avec les animateurs le matin*
- *Les cours de ski ESF (2h l'après-midi)*
- *La médaille après le passage de niveau*

↳ Activités : Ski, découverte du milieu naturel, luge, veillées...

Modalités d'inscription :

↳ **Veillez-vous munir à l'inscription :**

- du poids, de la pointure et de la taille de votre enfant.
 - des photocopies du carnet de santé de l'enfant *
 - de votre n° d'allocataire CAF *
 - de votre quotient familial
- *si votre enfant n'est pas scolarisé sur la commune.**

↳ **Un chèque d'acompte vous sera demandé afin de valider l'inscription de votre enfant, voir le tableau ci-joint.**

↳ **Vous devez régler en chèque.**

L'aide aux temps libre de VACAF, l'aide des comités d'entreprise et les chèques vacances sont acceptés.

↳ **Dates des permanences d'inscription à l'accueil de loisirs.**

Les places seront attribuées dans l'ordre de priorité suivant :

Pour les enfants en CM2 (2022-2023) : le lundi 28 novembre de 16h30 à 18h30

Pour les 6èmes et les CM1 : le mardi 29 novembre de 16h30 à 18h30

Pour les CE2 et les 12-17ans : le jeudi 1^{er} décembre de 16h30 à 18h30

Fin des inscriptions le lundi 05 décembre 2022

Lors de l'inscription de votre enfant, un trousseau vous sera remis.

[Vente de vêtements de ski](#)

Pendant le mois de janvier l'A.P.E. organisera une vente de vêtements de ski.

Service
Sport et Jeunesse



LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR

SEJOUR A LA MONTAGNE A CHATEL

Du 11 au 18 février 2023



QUOTIENT FAMILIAL	Commune	Hors commune	20 % d'acompte à verser lors de l'inscription	
			commune	Hors commune
Inférieur à 700	210.00 €	250.00 €	42.00 €	50.00 €
Entre 701 et 1400	290.00 €	350.00 €	58.00 €	70.00 €
Supérieur à 1400	370.00 €	440.00 €	74.00 €	88.00 €

Déduction possible : aide aux temps libre VACAF., aide des comités d'entreprise et chèques vacances.

Le solde du séjour sera à **régler entre le 04 et le 31 janvier 2023**

Public concerné :

Les enfants âgés de 8 à 17 ans résidant à La Chaussée Saint-Victor, ou fréquentant l'école de la commune.

La priorité est accordée aux enfants scolarisés en CM2.

12 places seront réservées aux 12 - 17 ans

Renseignements : M. LEMAIRE Hervé Directeur du séjour.

Téléphones : 02.54.78.73.68 / 06.80.47.89.11

Mail : accueilloisirs.mairie@lcsv.fr